

Journal Intégration : Les Sources et Contributeurs extérieurs

La rédaction du journal INTEGRATION, pour ce qui concerne les sources d'information, s'appuie sur le cadrage proposé par le Manuel de Bonnes Pratiques en Journalisme, co-édité par l'UNESCO et la branche camerounaise de l'UPF, sous les plumes des professeurs Nta à Bitang et François Marc Modzom.

« Il n'y a pas d'information sans source. Trouver une information, c'est trouver une ou plusieurs sources. Il y a un certain nombre de questionnements qui caractérisent la relation aux sources du journaliste :

La source touchée est-elle fiable ? A-t-elle autorité ? Les informations délivrées sont-elles crédibles ?

Quel intérêt cette source a-t-elle à donner cette information ?

La source pourrait-elle désinformer ?

Comment vérifier une information ?

En croisant des sources indépendantes entre elles, afin d'accorder un niveau de fiabilité de l'information. Il faut croiser trois sources indépendantes entre elles pour la considérer certaine.

En cas de source unique, ne rien reprendre à son compte, ne faire que des citations directes ou indirectes en donnant toujours la source ».

Pour ce qui concerne les contributions extérieures à travers des tribunes libres, la source doit être clairement identifiée et reconnue dans l'espace public de l'environnement médiatique. Les tribunes libres à publier doivent correspondre aux exigences et aux standards édictés par les différents instruments de cadrage de la production journalistique par le journal INTEGRATION.

Le Directeur de publication, assisté par le Directeur des Rédactions, sont chargés de la décision de publier les tribunes libres. En effet, leur bonne connaissance de la ligne éditoriale doublée à une expérience indiscutable dans la gestion des contenus du journal justifie cette désignation.

Pour le Comité Editorial

Le Directeur de publication